



Clio. Femmes, Genre, Histoire

19 | 2004
Femmes et images

Michelle BUBENICEK, *Quand les femmes gouvernent. Droit et politique au XIVe siècle : Yolande de Flandre*, préf. de Michel Parisse, Paris, École des Chartes, 2002, 443 p. (Mémoires et documents de l'École des Chartes).

Valérie NEVEU



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/664>
ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2004
Pagination : 246-248
ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Valérie NEVEU, « Michelle BUBENICEK, *Quand les femmes gouvernent. Droit et politique au XIVe siècle : Yolande de Flandre*, préf. de Michel Parisse, Paris, École des Chartes, 2002, 443 p. (Mémoires et documents de l'École des Chartes). », *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], 19 | 2004, mis en ligne le 24 juin 2004, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/664>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Tous droits réservés

Michelle BUBENICEK, Quand les femmes gouvernement. Droit et politique au XIVe siècle : Yolande de Flandre, préf. de Michel Parisse, Paris, École des Chartes, 2002, 443 p. (Mémoires et documents de l'École des Chartes).

Valérie NEVEU

- 1 Cet ouvrage, publication d'une thèse d'Ecole des Chartes remaniée et soutenue comme thèse de doctorat en 1998, nous fait découvrir la figure remarquable d'une femme de pouvoir au XIVe siècle, Yolande de Flandre, dame de Cassel (1326-1395).
- 2 Yolande, héritière du seigneur de Cassel, se marie jeune avec le comte de Bar. Veuve dès 1344, elle se trouve pour la première fois en position de gouverner comme régente du Barrois, position qu'elle revendique et défend jusqu'en 1360. En 1353, elle se remarie avec Philippe de Navarre, union qui suscite d'emblée la défiance du roi Jean le Bon, tandis que la mésentente qui s'installe rapidement entre les deux époux tourne à l'affrontement. Veuve pour la seconde fois en 1363, Yolande retrouve définitivement son indépendance et son lot de difficultés et de conflits. Après une incarcération sur ordre de Charles V (1371-1373), elle doit se dessaisir de la plupart de ses biens au profit de son fils. Les dernières années de la vie de Yolande seront occupées par un procès avec Philippe le Hardi qui finira par la déposséder de l'apanage de Cassel qui constituait l'assise de son pouvoir et de sa fortune. Yolande de Flandre, dont la vie fut aussi longue que mouvementée, a laissé des archives exceptionnellement riches dont beaucoup n'avaient pas encore été exploitées. Un renouvellement historiographique s'imposait, que Michelle Bubenicek situe dans les perspectives actuelles de « l'histoire du pouvoir ». Ce n'est pas

une biographie qu'elle propose, mais une étude du pouvoir féodal exercé au féminin à travers le cas particulier de la dame de Cassel.

- 3 Une première partie présente Yolande dans le cadre familial et conjugal : son apprentissage du pouvoir en Barrois, son remariage, ses relations avec les compétiteurs issus de son entourage familial et avec ses suzerains, roi de France et empereur. La deuxième partie montre comment elle lutta pour « obtenir, gérer, transmettre » ses douaires et ses biens propres après son deuxième veuvage. L'enjeu dépassa vite le cadre familial : le parcours personnel de Yolande confrontée au roi de France, et plus tard au frère de celui-ci, Philippe le Hardi, permet d'appréhender, plus largement, le fonctionnement de l'administration monarchique et le gouvernement des princes du sang dans le difficile contexte politique du temps. Pour bien comprendre ce parcours, on aura d'ailleurs intérêt à se remettre en mémoire les principaux épisodes de la Guerre de Cent ans, l'auteur n'y faisant que de brèves allusions.
- 4 Au-delà des événements familiaux et politiques, le gouvernement de Yolande ne peut être étudié qu'en regard de sa condition de femme, et c'est là ce qui fait tout l'intérêt et l'originalité de l'ouvrage de Michelle Bubenicek. L'auteure s'emploie, par une très fine analyse des sources écrites et des sceaux, à retracer le cadre juridique dans lequel Yolande a pu exercer son autorité. Le profane pourra être dérouté par cette étude d'une technicité certaine où sont supposées connues les principales notions du droit coutumier médiéval. L'effort demandé au lecteur est pourtant nécessaire, car il faut reconnaître que de solides notions d'histoire du droit sont le préalable à toute réflexion sérieuse sur les femmes au Moyen Âge. Ce n'est qu'à ce prix que l'on peut échapper à l'impressionnisme, aussi bien qu'aux généralisations hâtives.
- 5 Au temps de Yolande, les coutumes admettent généralement que la femme noble peut succéder aux fiefs en l'absence d'héritier mâle de même degré (même si les femmes, au début du XIVe siècle, viennent d'être exclues de la succession à la couronne de France) - le fait est établi mais mérite d'être rappelé. D'autre part, les coutumes garantissent aux veuves un certain nombre de droits destinés à les protéger. C'est dans ce cadre que Yolande, qui connut toutes les conditions juridiques que pouvait rencontrer une femme noble, exerça son pouvoir et défendit son patrimoine pendant un demi-siècle, ceci avec des fortunes diverses.
- 6 La princesse employa tous les moyens à sa disposition pour parvenir à ses fins : procès, mais aussi guerre privée et coups de force (y compris contre son propre fils), ce qui lui valut d'essuyer de nombreux déboires et de terminer sa vie dépouillée de ses principaux biens. Doit-on considérer, comme le firent nombre d'historiens du passé, que Yolande fut justement punie pour son comportement autoritaire et violent, ou bien doit-on y voir l'échec d'une stratégie de pouvoir au féminin ? Le pouvoir des femmes, bien que reconnu par le droit, était-il *de facto* plus fragile que le pouvoir des hommes ? À ces questions Michelle Bubenicek n'apporte pas de réponse définitive. Liée par ses sources essentiellement judiciaires, elle s'abstient également de porter un jugement moral sur son héroïne, et même d'en tracer un portrait psychologique trop précis. On peut espérer toutefois que l'exploitation ultérieure des archives annoncée par l'auteure permettra de compléter cette évocation un peu austère de la dame de Cassel en nous faisant connaître sa vie dans toutes ses dimensions : gestion économique, vie culturelle, vie religieuse.
- 7 Michelle Bubenicek démontre dans son ouvrage combien les recherches sur les femmes de la haute noblesse ouvrent des perspectives non seulement sur l'histoire des femmes, mais aussi sur l'histoire politique au sens large ainsi que sur l'histoire sociale,

économique, culturelle - précisément parce que, du fait de leur condition privilégiée, ces femmes d'exception laissent des archives. Si l'auteure manifeste une certaine réticence - que l'on pourra juger paradoxale - à l'égard de l'expression « histoire des femmes », c'est qu'elle entend se démarquer, pour des raisons scientifiques, des « études purement féministes » et de « l'histoire des femmes rapportée à l'histoire du genre ». Au-delà de cette querelle d'école, l'ouvrage de Michelle Bubenicek démontre que cette spécialité historique a tout à gagner à l'apport de l'« érudition chartiste ».